

INSTRUCTION DE SERVICE

selon le § 14 GefStoffV (Allemagne)

RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

Numéro de matière R002

SÜDDEUTSCHE
RADORA
ERZEUGNISSE

Domaine d'application:

Date d'édition: 28/2/2021

Page: 1 de 2

Dangers pour l'homme et l'environnement

néant

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Mesures de protection et règles de conduite



P102

Tenir hors de portée des enfants.

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.



Éliminer les vêtements souillés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Appareil de douche oculaire indispensable.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Protection respiratoire:

En cas de dégagement de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Utiliser un filtre de type A conforme à la norme EN 14387.

En cas de dégagement de poussière: Demi-masque avec filtre anti particules FFP2 conforme EN 143.

Protection des mains:

Gants de protection conforme à la norme EN 374.

À long terme:

Type de gants: PVC-Epaisseur du revêtement: 0,7 mm

Période de latence: > 480 min.

À court terme:

Type de gants: PVC-Epaisseur du revêtement: 0,4 mm

Période de latence: > 30 min.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire:

Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle:

Porter un vêtement de protection approprié.

INSTRUCTION DE SERVICE

selon le § 14 GefStoffV (Allemagne)

RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

Numéro de matière R002

SÜDDEUTSCHE
RADORA
ERZEUGNISSE

Domaine d'application:

Date d'édition: 28/2/2021

Page: 2 de 2

Règles de conduite en cas de danger

Assurer une aération suffisante. Tenir toute personne non protégée à l'écart.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Éviter le contact avec la substance. Porter un équipement de protection approprié.

Moyen d'extinction:

Jet d'eau en aspersion, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Mesures à prendre en cas de déversement, d'écoulement ou d'échappement de gaz:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.

Premiers secours

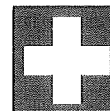
Informations générales: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de problème respiratoire, appeler tout de suite un médecin.

Après contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'œil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion: Rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissement.
En cas de déglutition, il y a risque d'une aspiration de mousse. Risque d'asphyxie!
Appeler aussitôt un médecin.



Élimination appropriée

Code de déchet 20 01 30

Détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Produit: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code de déchet (EU) 15 01 02

Emballages en matière plastique

Emballages non nettoyés: Eliminer les résidus avec de l'eau et du détergent.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.